

Mairie de LOISY

Compte rendu sommaire de la séance Conseil Municipal du 30 janvier 2026

Porté à l'affichage le 6 février 2026

Le Conseil Municipal réuni le 30 janvier 2026, à 20h00, sous la présidence de Madame Isabelle BAJARD, Maire (11 présents, 2 pouvoirs, 1 excusé, 1 absent)

- **APPROUVE**, à l'unanimité, le compte-rendu du conseil municipal du 12 décembre 2025.
- **PREND NOTE** des décisions prises par Madame le Maire dans le cadre de ses délégations de compétence :
 - DIA 071 261 26 0 0001
- **DÉCIDE**, à l'unanimité, d'appliquer les tarifs suivant pour la location de la salle des fêtes à compter du 9 février 2026 :
 - Location en week-end :
 - Location auvent et cuisine : pour les loisytais : 110.00 € / pour les non loisytais : 160.00€
 - Location hall, auvent et cuisine pour les loisytais : 210.00 € / pour les non loisytais : 260.00€
 - Salle complète pour les loisytais : 360.00 € / pour les non loisytais : 510.00€
 - Journée supplémentaire : 40.00 € (pour tous)
 - Entreprises / CE : week-end complet : 360.00€ / 1 journée : 250.00€
 - Location en semaine, 1 jour :
 - pour les loisytais : 110.00 €
 - pour les non loisytais : 135.00 €
 - pour les entreprises / CE : 250.00 €
 - Associations (salle complète, ou pour une partie de la salle) :
 - Associations loisytaises : une location gratuite par an, puis 40.00 €
 - Associations des communes avoisinantes dont les salles des fêtes sont indisponibles pour cause de travaux : 90.00 €
 - Cautions :
 - 100.00 € pour la reprise de ménage
 - 800.00 € pour la salle
 - Le ménage est à la charge du locataire
- **DÉCIDE**, à l'unanimité, de rembourser à Madame le Maire 150.00€ qu'elle a du avancer sur ses deniers personnels pour l'achat d'une carte cadeau suite à une naissance chez un agent de la collectivité. (*Madame le Maire a quitté la salle et n'a participé ni au débat ni au vote*)
- **PREND CONNAISSANCE des informations suivantes :**
 - **Divers devis demandés suite à la validation de projets :**
 - Abattage de 3 chênes gênant : 1 devis de la société Pacha Mama Paysage, 1 devis en attente de réception d'une deuxième entreprise
 - Entretien de la desserte du Roupoix, devis de 970.20€ par l'entreprise Cordier, signé le 2/12/2025
 - Création d'un avaloir route du château d'eau (problématique de projections d'eau sur la façade d'une maison), devis de 1 351.20€ par l'entreprise Cordier, signé le 30/01/2026
 - Coût estimé pour la DRI pour l'aménagement routier pour la sécurisation des piétons à Lagrelay : 24 000.00€ (en attente de la subvention au titre des amendes de police)
 - Suite à l'étude effectuée avec la DRI pour l'aménagement du carrefour de la croix de Plainchamp, les devis demandés s'élèvent à 3 244.80€, hors abri bus
 - Une proposition a été faite pour la reprise de la benne hors service, pour 800.00€
 - Travaux de voirie prévus : 2^{ème} tronçon rue des 3B

- Coût du service instructeur de l'urbanisme pour 2025 : 6 476.03€ (43 déclarations préalables, 19 certificats d'urbanisme, 2 permis d'aménager, 6 permis de construire, 1 autorisation de travaux)

La Séance est levée à 21 heures et 45 minutes.

Secrétaire de séance : Sébastien MASOYER

Vu par Nous, Isabelle BAJARD, Mme le Maire de la commune de Loisy pour être affiché à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

Madame le Maire,
Isabelle BAJARD,

Le secrétaire de séance,
Sébastien MASOYER